

1. RETOUR SUR LES OBJECTIFS 2019-2020

Diversifier les sources de revenus de la Faculté (publiques et privées)

Le doyen s'est personnellement engagé dans la Campagne Évolution. Un premier don significatif, d'un montant de 100 000 \$, a été fait par le cabinet d'avocats Stewart McKelvey.

Le doyen est très engagé dans la communauté juridique, par sa participation à divers conseils et comités. Nous pensons que cette présence sur le terrain du doyen parmi ses pairs favorise la collaboration et prédispose à un rapprochement de la communauté juridique et de la Faculté, puis renforce le sentiment d'appartenance, comme en témoigne la participation élevée aux activités organisées par la Faculté.

À plusieurs occasions, le doyen a eu la possibilité de présenter sa vision de la Faculté aux membres de la communauté juridique, une vision qui est bien accueillie par ceux-ci.

Alors que la Campagne Évolution tire à sa fin, nous pensons que les universités devraient être en campagne de financement continue, et c'est à partir d'une approche basée sur ce concept que nous avons l'intention de continuer d'œuvrer à la diversification des sources de revenus de la Faculté de droit.

Renforcer l'encadrement expérientiel des étudiants

La Faculté de droit donne l'occasion à ses étudiantes et à ses étudiants d'apprendre sur le terrain ou d'acquérir de l'expérience pratique de multiples façons : les concours de plaidoirie, le travail *pro bono*, le programme de mentorat à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et auprès de la Cour supérieure de la Nouvelle-Écosse, la Société d'aide juridique étudiante, etc.

Grâce à la synergie collective tout à fait remarquable du corps professoral et à l'importante contribution de collègues membres du Barreau et de la magistrature, les étudiantes et étudiants de la Faculté de droit continuent d'être performants à un très haut niveau à l'occasion des tribunaux-écoles auxquels ils participent, formant l'une des équipes de plaideuses et de plaideurs les plus redoutables des facultés de droit canadiennes.

Un Comité d'accès à la justice a été formé par la Procureure générale et le Juge en chef de la province. Ce comité, où les divers acteurs juridiques de la province sont représentés, y compris les doyens des facultés de droit, évalue la possibilité d'établir des cliniques juridiques.

Renforcer la productivité en recherche et développer une culture favorable à la demande et à l'obtention de subventions

L'embauche récente d'une professeure et d'un professeur résolument engagés dans la recherche (l'une est bien avancée dans ses études doctorales, l'autre a soutenu sa thèse de doctorat la session dernière) contribue au renforcement d'une culture de la recherche favorable à la demande et à l'obtention de subventions.

Réforme du programme

Le Rapport d'évaluation des programmes de droit (J.D. et programmes combinés de 2^e cycle) a été soumis le 12 juin 2018 par Jean-Guy Belley (Université McGill) et Marie-Ève Sylvestre (Université d'Ottawa). Le doyen a entamé des discussions auprès de nombreux acteurs (juges, doyens, avocats, professeurs, étudiants...) avant d'amorcer les procédures institutionnelles prévues à cet effet. La réaction du doyen à ce rapport a été envoyée au vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales le 23 novembre 2018.

À la suite du travail des évaluateurs et de la réaction du doyen, le VRER a proposé au Sénat académique du 1^{er} novembre 2019, six recommandations formulées comme suit :

Recommandation 1

Que la Faculté de droit procède à une restructuration des cours de première année.

Recommandation 2

Que la Faculté de droit procède à une révision complète des cours obligatoires et optionnels.

Recommandation 3

Que la Faculté de droit examine la possibilité d'offrir le mémoire de recherche dans le cadre d'un cours.

Recommandation 4

Que la Faculté de droit adopte une matrice indiquant les différentes dimensions de l'esprit juridique contemporain que tous les cours de la première année devront contribuer à développer afin de mieux refléter la diversité du droit positif, la complexité de la science juridique contemporaine et les spécialisations actuelles de la pratique professionnelle du droit.

Recommandation 5

Que la Faculté de droit examine la pertinence du régime de promotion par année.

Recommandation 6

Que la Faculté de droit et les facultés partenaires identifient et adoptent d'ici un an des mesures concrètes, par exemple par rapport à la redéfinition des programmes visant à augmenter les inscriptions dans les programmes combinés de 2^e cycle, donc les J.D. M.B.A., M.A.P. et M.E.E., et qu'elles soient évaluées dans trois ans.

Le Sénat académique a adopté ces recommandations à l'unanimité.

Ces recommandations ont été entérinées par le Conseil du gouverneur lors de sa réunion du 7 décembre 2019.

Le 15 janvier 2020, le doyen a envoyé aux membres de l'assemblée départementale de la Faculté de droit une note de service rappelant le processus à suivre lors d'une réforme de programme prévoyant huit étapes. Le décanat est en attente d'un plan d'action et d'un calendrier des travaux de la part du président de l'assemblée départementale (étape 1).

Recrutement et rétention d'étudiantes et d'étudiants

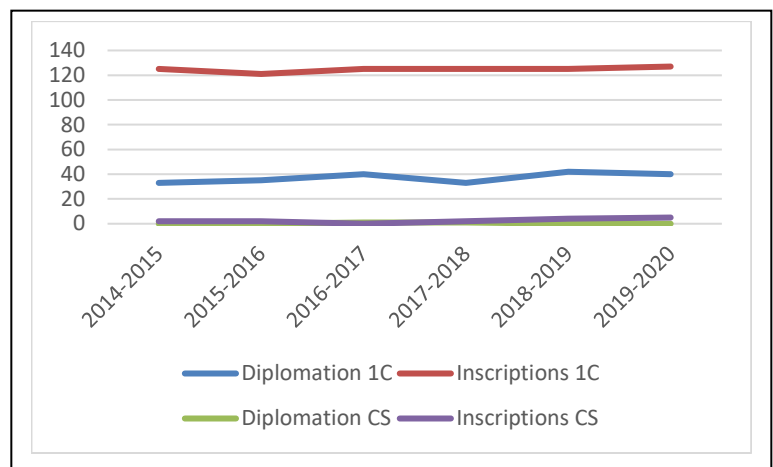
La Faculté souhaite poursuivre les stratégies de recrutement et introduire des stratégies de rétention ou en recommander l'introduction. Les statistiques de demandes d'inscription à la Faculté, cette année, montrent que l'intérêt des étudiants demeure très élevé, les demandes d'inscription dépassant chaque année le contingent établi pour les inscriptions à la Faculté.

2. LES RÉPERCUSSIONS ET LES DÉFIS ENGENDRÉS PAR LA PANDÉMIE DE MALADIE À CORONAVIRUS (COVID-19)

À l'instar de ce qui s'est fait dans les universités à travers le monde, une part importante de l'énergie déployée au cours des derniers mois a été concentrée autour de l'adaptation et de la gestion des répercussions de la pandémie. Protéger la santé de toutes et de tous, et assurer que les étudiantes et étudiants puissent terminer la session d'hiver sont devenus les deux principaux objectifs de nos actions. Nous sommes maintenant occupés à préparer les prochains mois animés par les mêmes objectifs – protéger la santé de toutes et de tous, et assurer que les étudiantes et étudiants puissent poursuivre leur cheminement universitaire.

3. LA POPULATION ÉTUDIANTE

En 2019-2020, 124 étudiantes et étudiants étaient inscrits aux programmes de la Faculté : 115 d'entre eux au programme de *Juris Doctor* pour étudiantes et étudiants réguliers ; 2 au J.D.-M.B.A. ; 1 au J.D.-M.E.E. ; 1 au J.D.-M.A.P., 4 au L.L.M. et 1 en conversion. Les inscriptions à la Faculté de droit se sont maintenues au niveau contingenté.



Année	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Diplomation 1C	33	35	40	33	42	40
Inscriptions 1C	125	121	125	125	125	127
Diplomation CS	0	0	1	1	0	0
Inscriptions CS	2	2	0	2	4	5

Quelques exemples des réalisations étudiantes

Samuel Gagnon, de la cuvée de diplômés de notre Faculté 2020, poursuivra ses études à la maîtrise de la Faculté de droit dirigée par le directeur de l'Observatoire international des droits linguistiques, le professeur Érik Labelle Eastaugh, D.Phil.

L'équipe de la Faculté de droit, composée de Marie-Eve Nowlan et Catherine Poirier, et dirigée par maître James Lockyer, c.r., a gagné la Coupe McKelvey 2020.

Cette année encore, les étudiantes et étudiants de la Faculté de droit ont été récipiendaires de nombreux prix et bourses. Soulignons notamment que Catherine Poirier et Alexandra Duguay ont reçu le prix McInnes Cooper pour la meilleure note dans le cours Droit fiscal, Véronique Bélanger et Kim Collier ont reçu le prix Foster & Company pour la meilleure note dans le cours Droit des assurances. Une liste complète peut être consultée à la fin de ce rapport.

4. LE CORPS PROFESSORAL ET LA RECHERCHE

Le corps professoral

Le corps professoral de notre Faculté compte 12 professeurs. Onze de ces professeurs enseignent sur une base régulière à temps plein, et un professeur est embauché à temps plein, mais sur une base temporaire (en remplacement du doyen). Cinq professeurs sont des détenteurs du doctorat en droit, et quatre sont en train de le terminer. Il est fort probable que d'ici quelques années, la Faculté sera la seule Faculté de droit au Canada dont tous les membres seront des détenteurs du doctorat.

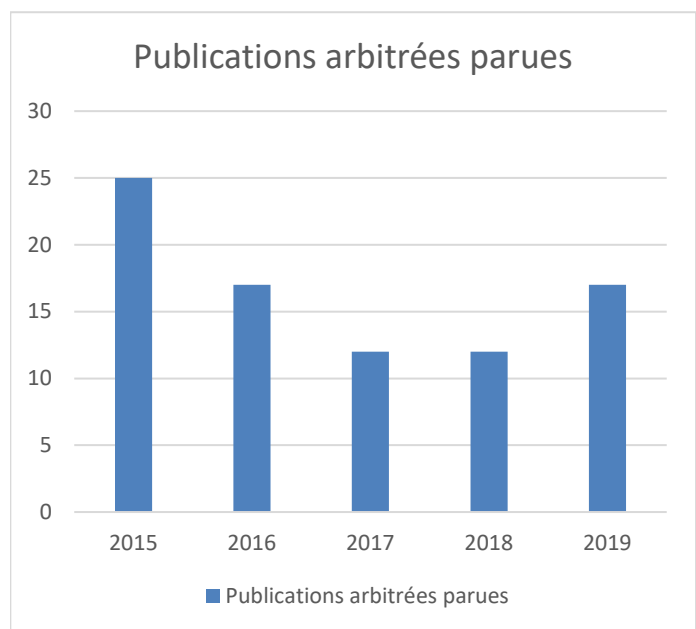
Diffusion de la recherche

Au cours de la dernière année, les membres du corps professoral et le doyen ont été très actifs en matière de diffusion de la recherche, tant sur le plan des publications et des conférences que sur celui de la participation à diverses consultations publiques.

Financement de la recherche

Les matériaux premiers de la recherche en droit sont les lois et les décisions des tribunaux. La recherche juridique ne suppose donc pas nécessairement de coûts. Cependant, la Faculté finance la recherche et la diffusion de la recherche par l'entremise, entre autres, de fonds de dotation de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick.

Effectif professoral régulier 2018-2019	11
Effectif professoral régulier 2019-2020	11
Variation en %	0 %
Effectif professoral temporaire 2018-19	1
Effectif professoral temporaire 2019-20	1
Variation en %	0 %
Crédits offerts par des chargées ou chargés de cours 2018-19	6
Crédits offerts par des chargées ou chargés de cours 2019-20	6
Variation en %	0 %



5. LES PROGRAMMES ET LES COURS

Nombre de crédits enseignés en 2018-19	126
Nombre de crédits enseignés en 2019-20	126
Variation en %	0 %
Nombre de crédits-étudiants enseignés en 2018-19	4699,5
Nombre de crédits-étudiants enseignés en 2019-20	5235
Variation en %	11,4 %

Quelques exemples des réalisations du corps professoral de la Faculté

- Participation à des colloques à l'international
- Forte présence dans les activités et les comités du Barreau du Nouveau-Brunswick
- Évaluateurs à titre d'experts pour de nombreuses revues scientifiques
- Forte présence dans des activités de vulgarisation
- Collaborations avec d'autres facultés de droit en Amérique du Nord et en Europe (McGill, Laval, Sherbrooke, Laurentienne, Ottawa, Toronto, Notre-Dame Law School, Bruxelles, Grenoble, Poitiers)
- Forte présence dans le Réseau national de formation en justice
- Participation au Comité directeur PAJLO
- Collaboration avec le ministère de la Justice du Canada
- Collaboration avec le Cabinet du procureur général du Nouveau-Brunswick
- Participation au Comité consultatif sur l'accès à la justice
- Présentations devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles, dans le cadre de la modernisation de la Loi sur les langues officielles
- Avocats dans des causes linguistiques (notamment : *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique c. Colombie-Britannique*, 2020 CSC 13)
- Forte présence au sein des tribunaux-écoles (6 tribunaux-écoles)
- Forte présence au sein de la communauté

6. OBJECTIFS PRIORITAIRES 2020-2021 (MAX 3)

On doit s'attendre à ce que les effets de la pandémie se fassent sentir pour plusieurs mois, voire quelques années. Nos objectifs prioritaires pour l'année 2020-2021 demeurent la protection de la santé de toutes et de tous, tout en permettant aux étudiantes et aux étudiants de poursuivre leur cheminement universitaire.

Plus que jamais, en ces temps incertains, les universités devront s'ouvrir à la coopération et à l'innovation, et la Faculté de droit est prête à relever les défis qui l'attendent, à faire partie des efforts constructifs qui devront être déployés.

7. PLAN STRATÉGIQUE 2020-2021

Nous devons encore une fois rappeler que dans le Rapport d'évaluation des programmes de droit (J.D. et programmes combinés de 2^e cycle) de l'Université de Moncton, soumis par Jean-Guy Belley (Université McGill) et Marie-Ève Sylvestre (Université d'Ottawa), les auteurs font le constat suivant :

La direction de la Faculté de droit fait valoir que ses ressources professorales (11 postes-temps plein sans compter celui du doyen) n'ont pas encore atteint le niveau que l'Université elle-même avait fixé en 1975 comme seuil minimal pour administrer et assurer convenablement un programme de droit (14 professeur.e.s). Même s'il atteignait aujourd'hui ce dernier seuil, le financement de la Faculté de droit resterait sans commune mesure avec le niveau de ressources dont disposent les autres facultés de common law au Canada. Selon un document que nous a remis le doyen de la Faculté de droit, le budget des autres facultés de common law pour l'année 2017-2018 se trouve de 2 (Université du Nouveau-Brunswick) à 20 fois (Université de

Toronto) plus élevé que celui de la Faculté de droit de Moncton. Pour la même année, la Faculté de droit de Lakehead dispose d'un budget d'environ 3,6 millions \$ pour une population étudiante de 177 étudiant.e.s (soit 20 000 \$ par étudiant), tandis que le budget de la Faculté de droit de Moncton s'élève à environ 1,9 million \$ pour 125 étudiant.e.s (soit 15 000 \$ par étudiant.e). [...]

Nous considérons que le niveau actuel des ressources dévolues à la Faculté de droit est minimal et même critique pour assurer la qualité des programmes d'enseignement déjà offerts. [C'est nous qui soulignons.]

Or, non seulement aucun des plans proposés par sa Faculté de droit pour redresser la situation n'a été retenu par l'Université de Moncton, mais en plus, elle lui a imposé d'importantes compressions budgétaires.

Les ressources dévolues à la Faculté de droit sont à un niveau critique, ce qui rend de plus en plus difficile d'établir et de respecter des plans stratégiques.

7.1. Actions relatives au chantier « Enseignement de qualité et expérience étudiante »

Voir le point 6. Objectifs prioritaires.

7.2 Actions relatives au chantier « Engagement »

- Maintenir l'importante participation des membres du corps professoral ainsi que des étudiantes et des étudiants dans la communauté universitaire et néo-brunswickoise.
- Tenter de développer un Centre de formation expérientielle destiné à des étudiantes formatrices et à des étudiants formateurs pouvant eux-mêmes offrir de la formation à divers acteurs de la communauté néo-brunswickoise (décideurs, fonctionnaires, élèves du secondaire...) sur le projet de société qui se dégage de la Constitution canadienne – respect des minorités, des membres des Premières Nations...

7.3 Actions relatives au chantier « Internationalisation »

Maintenir nos liens avec les différentes universités avec lesquelles la Faculté a signé des ententes.

Continuer d'accueillir des étudiants internationaux dans nos programmes.

7.4 Actions relatives au chantier « Recherche, développement, création et innovation »

Chercher de nouvelles sources de financement.

7.5 Actions relatives au chantier « Gouvernance responsable et excellence organisationnelle »

Assurer un processus décisionnel conforme à la charte Mission, vision et valeurs des Statuts et règlements et aux conventions collectives.

- Inscrire nos décisions et nos actions dans une démarche qui vise l'objectivité et l'impartialité.
- Appuyer les projets des membres de la Faculté.
- Diversifier les sources de revenus de la Faculté (publiques et privées).

- Renforcer les liens de la Faculté de droit avec les autres membres de la communauté universitaire.

PRIX ET BOURSES

	PRIX	RESPONSABLES	RÉCIPIENDAIRES
01	McInnes Cooper (Droit fiscal I)	Maître Marc-Antoine Chiasson marc.chiasson@mcinnescooper.com	Automne 2018 Catherine Poirier Automne 2019 Alexandra Duguay Hiver 2019 Mathieu Lemieux eml9505@umoncton.ca ou mathieu.lemieux20@gmail.com
02	Foster & Company (Droit des assurances)	Maître J. Charles Foster, c.r. chelsea.storey@fosterandcompany.com	Hiver 2020 Véronique Bélanger Kim Collier

BOURSES 2019-2020

	BOURSES	RESPONSABLES	RÉCIPIENDAIRES
03	Fondation – Recrutement	Maître Gilles Bujold geb@bujold.ca	Isabelle Blais Julien Blanchard Gabrielle Dionne Robichaud Marilou Diotte Roxane Gallant Kelly Gibson Gaétane Johnson Danica LeBlanc Marc-André LeBlanc Danick Poirier Pascale Rioux Catherine Volpé
04	Fondation – Ententes	Maître Gilles Bujold geb@bujold.ca	Jacob Gauthier (Ontario) Samer Mishriki (Manitoba)
05	Fondation – Mérite	Maître Gilles Bujold geb@bujold.ca	Carolyne Albert Nicolette Belliveau Marie-Pier Clavet Kim Collier Alexandra Duguay Tristian Gaudet Gabrielle Rouleau Valérie Thériault
06	Patrimoine – Recrutement	Monsieur David Burton david.burton@canada.ca	Amine Assale Mouchir Ayoub Martin Gagnon Nicky Gagnon Sarah Kok Stephanie McMahon Mila Walisser
07	Patrimoine – Mérite	Monsieur David Burton david.burton@canada.ca	Colin-Philip Belliveau-Simard Mélanie Blier Natasha Chartier Shantale D'Aoust Samuel Gagnon Shijia Yu
08	Bourse – Faculté de droit	Maître Denis Roy	Tristian Gaudet
09	Bourse – Frank McKenna	L'honorable Frank McKenna frank.mckenna@td.com ou Maître Denis Roy	Amy Desjardins
10	Bourse – PAL/FAÉUNB	Maître Gilles Bujold geb@bujold.ca	Amélie Lebel Mathieu Manuel
11	Bourse – APB-et-RB/FAÉUNB	Madame Anne Poirier-Basque abasque@downtownmoncton.com et Maître Robert Basque grbasque@forbesrothbasque.nb.ca ou Maître Denis Roy	2018-2019 Carolyne Albert Émilie Cyr Antonio Sanchez Miller 2019-2020 Kim Bossé Antonio Sanchez Miller
13	Bourse – ABC-NB	Maître Steven Christie admin@cbanb.com Justin Robichaud	Kim Collier Amy Desjardins
14	Bourse – BNB	Maître Marc Richard mrichard@lsbnb.ca	Mathieu Manuel (1 ^{re} année) Tristian Gaudet (2 ^e année) Marie-Pier Clavet (3 ^e année) – Bourse Juge Guy A. Richard Nicolette Belliveau (3 ^e année) – Bourse Richard J. Scott, c.r.

TRIBUNAUX-ÉCOLES HIVER 2020

	TRIBUNAUX-ÉCOLES	RESPONSABLES	PARTICIPANT(E)S
16	Laskin	Maître Érik Labelle Eastaugh	Jean-François Arseneault Camelia Lakhali Marie-Christine Pierre Gabrielle Rouleau
17	McKelvey	Maître James Lockyer, c.r.	Nicolette Belliveau Marie-Ève Nowlan Catherine Poirier Gabrielle Rouleau
18	Sopinka	Maître James Lockyer, c.r.	Marie-Ève Nowlan Catherine Poirier
19	Michel-Bastarache	Maître Érik Labelle Eastaugh	Samuel Gagnon Coralie Robert Martine Rousselle Shijia Yu
20	Moncton-Ottawa	Maître Micheline Gleixner	Mélanie Blier Alexandra Duguay
21	P.-A.-Landry	Maître James Lockyer, c.r.	Véronique Bélanger Kim Collier Tristian Gaudet Patrick Trudel

RECONNAISSANCE 2019-2020

	DON	RESPONSABLES	PARTICIPANT(E)S
22	Don – Stewart McKelvey – Règles de procédure du Nouveau-Brunswick	Maître Rémy Boudreau rboudreau@stewartmckelvey.com et Maître Érik Labelle Eastaugh	Mélanie Blier Natasha Chartier Tristian Gaudet